

## **Gestion de l'Hôtel**



PARALOS  
VENUS SUITES  
» IN STYLE

### **Gestion de l'Hôtel**

*Dans le cadre de ses actions pour protéger les droits et le traitement équitable de son personnel, tout en visant à fournir des produits et services de haute qualité dans un cadre durable pour l'entreprise et la société, la direction de l'hôtel a élaboré la politique suivante de gestion des ressources humaines.*

**Emploi** *Les employés sont le capital essentiel pour le fonctionnement et le développement d'une entreprise qui vise à fournir des produits et des services de qualité avec un fort sens des responsabilités. C'est le cœur de nos valeurs d'entreprise, qui aspirent au bien-être de leurs employés et renforcent les relations de travail et de coopération à long terme. Guidée par l'humain, notre politique d'emploi est régie par les principes de respect de la diversité et d'égalité des chances, de reconnaissance de l'apprentissage tout au long de la vie, de justice et de création d'un climat de développement et de soutien. Nos procédures relatives à la sélection, à l'évaluation, à la formation de qualité et au développement à long terme de nos employés, ainsi qu'à leur récompense, reflètent ces principes fondamentaux. Une préoccupation majeure de l'entreprise est la prévention et la promotion de la santé des employés. C'est pourquoi des actions de formation sont planifiées et mises en œuvre chaque année, visant à développer une culture de la santé et de la sécurité, adaptées aux caractéristiques particulières de chaque rôle professionnel.*

**Droits du travail** *La protection des droits du travail, conformément à la législation grecque et aux normes internationales, constitue une priorité pour l'entreprise. Elle s'engage à défendre le droit de chaque individu, y compris les minorités et les groupes vulnérables, à bénéficier d'une protection égale contre tout type de dommage ou d'abus, quel que soit l'âge, le handicap, le sexe, l'origine ethnique, les croyances religieuses, l'orientation sexuelle ou l'identité. Tous les employés de notre hôtel reçoivent régulièrement une formation sur la manière de reconnaître et de signaler les cas d'exploitation et d'abus au travail, y compris la traite des êtres humains. Notre objectif est d'assurer la négociation collective, la conformité réglementaire, d'informer et d'encourager les employés à s'impliquer activement et à communiquer ouvertement avec la direction de l'entreprise sur des questions de responsabilité sociale. Nous promouvons et renforçons l'échange d'opinions et le dialogue raisonné, afin d'améliorer et de développer continuellement nos pratiques. L'hôtel permet aux employés de participer librement aux syndicats/associations opérant dans la région, de se réunir pendant les heures de travail, de former une association et d'élire un représentant afin de discuter des questions sans la participation de la direction. Notre entreprise promeut les principes fondamentaux de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur la protection des droits fondamentaux au travail, qui incluent : a) l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, b) l'absence de participation à des formes de travail des enfants et c) l'élimination de la discrimination au travail. L'entreprise a également mis en place une politique spécifique de gestion des plaintes et des signalements des employés, encourage le dialogue, promeut la consultation avec les employés et incite à la communication avec la direction.*

**Égalité des chances** *Notre entreprise adopte des pratiques et des procédures qui promeuvent le respect de la diversité, le traitement équitable et l'égalité des chances pour tous, tout en défendant les questions de santé et de sécurité des employés. Elle s'engage à soutenir le droit de tous à l'égalité des*

## **Politique de durabilité**

### **Politique des ressources humaines**

chances, quel que soit leur âge, leur handicap, leur sexe, leur origine ethnique, leurs croyances religieuses, leur orientation sexuelle ou leur identité. La structure organisationnelle claire et la transparence des critères de sélection et de classement des candidats reflètent également l'intention de la direction d'offrir des opportunités d'emploi et de développement équitables. Dans ce contexte, le processus de gestion des performances et l'évaluation des ressources humaines ont également été conçus en conséquence. La réalisation d'études sur les risques professionnels, combinée au rôle essentiel du responsable de la sécurité et aux programmes de formation et de sensibilisation des employés dans ces domaines, démontre l'importance de ces facteurs dans le fonctionnement quotidien de l'entreprise.

**Développement des employés** Dans un esprit d'égalité, de mérite et de justice, notre entreprise développe un système de gestion de la performance collective et individuelle, lié à un plan de développement personnel, à des actions de formation et à une politique d'avantages incitatifs, en tenant toujours compte de l'égalité des chances entre les sexes. La reconnaissance du travail d'équipe et des efforts individuels constitue une condition essentielle pour cultiver et maintenir une culture de haute performance et d'amélioration continue. L'accent mis sur la qualité, la créativité et la productivité, basés sur des normes élevées, est indéniablement en adéquation avec le profil d'employé souhaité pour notre entreprise et est reconnu en conséquence. Les avantages et incitations supplémentaires se concentrent sur l'attraction et la sensibilisation des employés, la promotion des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie grâce à des actions de formation continues et ciblées, le développement personnel en encourageant la participation à des programmes de formation correspondants, ainsi que l'assurance d'un niveau de vie et de santé de qualité, tels que des prestations de repos, de restauration, etc.

**Relations professionnelles** Nos employés sont la pierre angulaire de notre succès. Ainsi, le maintien d'un environnement de travail qui soutient le respect, la dignité, l'appréciation de la vie privée, ainsi que la responsabilité et l'engagement, constitue un axe essentiel pour notre durabilité. Les personnes chargées de la gestion de nos ressources humaines, avec la direction générale de notre entreprise, conçoivent, communiquent et appliquent des procédures, des bonnes pratiques et des directives pertinentes.

**Règles et procédures** L'entreprise se fixe pour objectif principal de fournir des services et des produits basés sur des normes de qualité élevées, y compris des normes de sécurité strictes. Pour cette raison, des spécifications particulières existent pour les postes de travail que les employés doivent occuper. De plus, des politiques spécifiques sont mises en œuvre pour des sujets sensibles tels que le travail des enfants, la lutte contre toute forme de violence et la garantie de la santé et de la sécurité des employés. Les employés à tous les niveaux de l'entreprise sont informés de la politique de l'entreprise et sont tenus de contribuer à sa mise en œuvre. La direction de l'entreprise s'engage à soutenir l'application de cette politique.

10/03/2023

---

**La direction de l'entreprise**